



M. Gérald DARMANIN
Ministre de l'action et des
comptes publics
139 rue de Bercy
75572 PARIS cedex 12

Paris, le 27 Février 2018

Réf. : SG/2018.03.15 CLC-MB
Objet : Préavis de Grève 15/03/2018

Monsieur le Ministre en charge de la Fonction publique,

La fédération Interco Cfdt appelle l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale à des actions de mobilisation dont la grève, le jeudi 15 mars 2018

La fédération Interco Cfdt appelle les personnels et notamment les agents des EHPAD et des services à domicile à se mobiliser pour obtenir :

- L'application d'un agent ou d'un salarié par résident, telle que prévue par le Plan Solidarité Grand Age,
- L'abrogation des dispositions législatives relatives à la réforme de la tarification des EHPAD, contenues dans la loi du 28 décembre 2015 ainsi que le retrait des décrets d'application,
- L'arrêt des baisses de dotations induites par la convergence tarifaire et l'exigence par conséquent du maintien de tous les effectifs des EHPAD y compris les contrats aidés, qui doivent être intégrés et sécurisés,
- L'amélioration des rémunérations, des perspectives professionnelles et de carrières, dans le cadre du Statut et des conventions collectives nationales.

La présente lettre vaut préavis de grève de 24 heures pour le 15 mars 2018, ce préavis couvrant les agents, commençant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Claire LE CALONNEC
Secrétaire Générale